L'ampleur des coupures budgétaires du gouvernement Legault

Le texte qui suit est le résultat d'une analyse complète de la publication de budget 2025-2026 du gouvernement du soi-disant Québec. Puisque l'objectif est de mettre en évidence l'explication à laquelle s'associe le gouvernement dans ses décisions, l'information fournie par ce document est majoritairement tirée de cette unique source[1] . Les lecteurs et lectrices sont donc invité.es à interpréter le tout en conséquence.

Les tarifs américains

Suivant le déclenchement de la guerre commerciale par l'administration américaine, le gouvernement énonce un haut degré d'incertitude concernant le futur de sa croissance économique. Il prévoit deux « scénarios alternatifs de prévision économique ». Le premier scénario prévoit des tarifs de 10% sur les produits énergétiques américains et 25% pour tout le reste des produits pour une période de 2 ans. Le deuxième scénario prévoit une dissipation rapide des incertitudes économiques amenant une croissance du PIB réel[2] plus élevée.

[1] Certaines sources externes sont utilisées pour de l'information connexe et seront mentionnées sur le moment.

[2] Selon *Statistics for Development Division*, le PIB réel est la mesure de la valeur de la production d'un pays dans une période donnée, le tout ajusté à l'inflation contrairement au PIB nominal.

GRAPHIQUE H.1

Évolution du produit intérieur brut réel selon les scénarios au Québec
(en millions de dollars enchaînés de 2017)

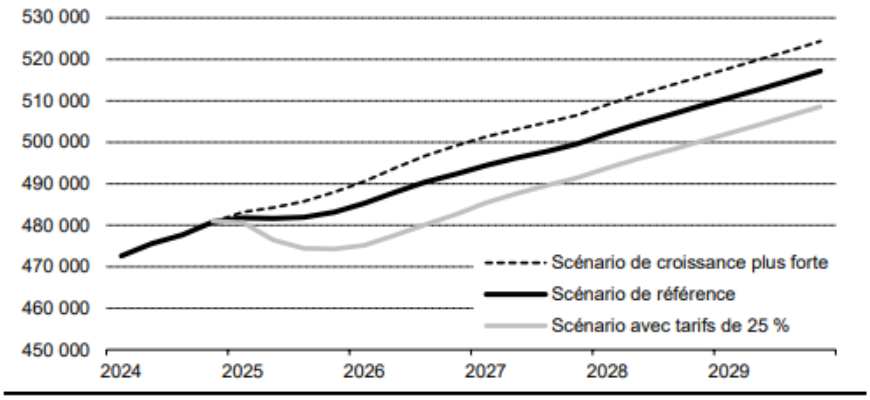

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Le gouvernement du Québec prévoit donc un scénario de référence dans lequel les effets seraient en moyenne équivalents à des tarifs de 10 % pour environ deux ans, correspondant à un entre-deux des scénarios décrits plus haut. En date du 1er août 2025, les États-Unis prévoient des tarifs de 35 % sur les produits en provenance du Canada, mais uniquement sur ceux qui ne sont pas couverts par l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM). Puisque ces derniers ne sont pas nombreux, il se peut que le dernier scénario mentionné soit celui à considérer.[3]

Les initiatives du gouvernement[4]

Considérant l'écart important de PIB réel par habitant entre le Québec et l'Ontario ainsi qu'entre le Québec et le reste du Canada (15,9% et 20,2% respectivement en 2018), la première promesse budgétaire du gouvernement est de « stimuler la création de richesse » avec un total de **5,4 milliards de dollars** sur cinq ans. Il tient à offrir une aide transitoire aux entreprises touchées par les tarifs américains (**400M$**), appuyer la réalisation de projets d'investissement (**3,5G$**), favoriser la diversification des marchés (**195,8M$**) et faciliter le repérage de produits québécois (**4,5M$**). Il démontre aussi une volonté marquée de

[3] Selon le journal Le Devoir, le gouverneur de la Banque du Canada affirme que les répercussions restent minimes et l'économie canadienne demeure résiliente face aux tarifs.
[4] Il faut noter que les initiatives qui suivent ne sont pas prévues au court terme. Ce sont tous des financements ayant chacun leur ligne de temps propre et trop détaillée pour être explicitée ici.

financer de l'innovation variée pour le domaine public et privé en renouvelant le régime d'aide fiscale (**271,5M$**), en favorisant l'innovation dans des secteurs stratégiques, surtout en recherche et technologie (**194M$**), en modernisant les services publics pour en accroître l'efficacité (**96,3M$**) et en aidant les PME à fort potentiel (**42,3M$**). Enfin, il planifie de mettre en place plusieurs mesures afin de favoriser et dynamiser l'apport des régions à la création de richesse concernant les secteurs des minéraux, du forestier, du touristique et du bioalimentaire (**759M$**).

La deuxième promesse budgétaire du gouvernement consiste à « soutenir les québécois » avec un total de **6,8 milliards de dollars** sur six ans. Ceci inclut assurer une meilleure prestation des soins de santé et des services sociaux en améliorant l'accès à ces derniers (**2,2G$** dont 1,5G$ juste pour les traitements pharmaceutiques pour compenser la hausse de leurs coûts), renforcer les services pour les personnes vulnérables (jeunes, autochtones, personnes en situation d'itinérance, etc. avec **1G$**), assurer la qualité des milieux de vie destinés aux aînés (**318,2M$**), prioriser la prévention en santé (**268,7M$**) et maintenir et développer les infrastructures dans ces services (24,7G$ non-inclut dans cette case budgétaire) à travers le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035[5]. Dans son soutien, le gouvernement souhaite aussi encourager l'éducation et le développement des jeunes en finançant leur réussite (**368,7M$**) ainsi que financer le programme d'aide financière aux études et quelques services offerts (**278,5M$**), la pratique du sport (**330M$**) et l'accessibilité au service de garde (**170,9M$**). Ensuite, il prévoit de bonifier le Régime de rentes du Québec (RRQ), soutenir l'accès au logement et atténuer certains effets de la précarité (**549,7M$**). Une somme est aussi gardée pour la mise en valeur de l'identité et culture québécoises, plus spécifiquement le patrimoine et la langue française (**717M$**). Enfin, le gouvernement prévoit une dernière somme de soutien pour « appuyer les collectivités » en luttant contre la criminalité (**207,9M$**), en favorisant le développement durable (**332M$** dont 250M$ pour les réseaux routiers municipaux) et en renforçant la capacité d'adaptation du Québec aux changements climatiques (**95,7M$**)

[5] Selon le Conseil du trésor, ce plan consiste à un projet d'investissement présentant les priorités en termes d'infrastructures québécoises pour les dix prochaines années.

En guise d'initiative additionnelle, le gouvernement prévoit un rehaussement des investissements publics en infrastructures de **11,0 milliards de dollars** (correspondant à **7%** de plus que le montant prévu antérieurement) sur trois ans à travers le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035. Le total étant **164 milliards de dollars** sur dix ans, une moyenne de **19G$** sont prévus pour les trois prochaines années, jusqu'à l'annonce d'un nouveau plan d'infrastructures par le gouvernement fédéral. D'ailleurs, **65%** du montant total (ou **106,6G$**) sont alloués au maintien des infrastructures existantes.

L'examen du régime fiscal

Dans son dernier plan budgétaire annuel, le gouvernement du Québec a entamé l'examen des dépenses fiscales des 277 dépenses en vigueur en date de 2023. Ainsi, le budget 2025-2026 constitue la première année d'amélioration du régime, le tout sauvant **3,0 milliards de dollars** sur cinq ans. Parmi ces nouvelles mesures, il compte faciliter l'aide fiscale aux entreprises notamment à l'aide de l'intelligence artificielle (**+604,1M$**), simplifier le régime fiscal en termes de taxe de vente et de régime d'actions accréditives[6] (**+1,1G$**), actualiser le régime fiscal en l'adaptant et en réduisant les dépenses jugées inefficaces ou inutiles (**+481,5M$**) et favoriser le financement des services publics (**+747,7M$**). Cependant, il faut noter que, même si le gouvernement considère que ces nouvelles mesures sont plus adaptées au contexte socioéconomique actuel, ces deux dernières révisions fiscales ont un impact sur plusieurs catégories sociales différentes telles que les patients de certaines catégories de praticiens, certains établissements d'enseignement, les coopératives, quelques municipalités et communautés autochtones, les entreprises à masse salariale réduite, les détenteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables et les détenteurs de véhicules de luxe.

[6] Selon le gouvernement du Québec, ce régime facilite la découverte de ressources minérales au Québec.

GRAPHIQUE D.1

Évolution des dépenses fiscales

(en milliards de dollars, sauf indication contraire)

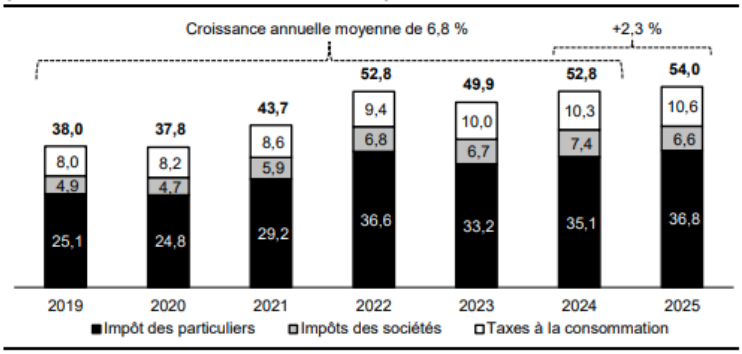

[7]

Les coupures

Selon les estimations issues par le gouvernement, la révision des dépenses et l'examen du régime fiscal amèneraient le Québec à un surplus comptable[8] en 2029-2030 (une amélioration de **11,8 milliards de dollars**[9]), nous permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire. Parmi les initiatives mentionnées plus haut (concernant le soutien des québécois et la création de richesse), le budget de l'année 2025-2026 comptabilise **2,6G$** des 12,3G$ prévus pour six ans. De plus, en prenant en compte les montants générés et perdus depuis la dernière année financière, le déficit budgétaire du gouvernement s'établit à **8,1G$** et donc 0,7G$ moins que la dernière année financière.

En 2025-2026, les revenus du gouvernement du Québec atteignent **155,2 milliards de dollars**, comptant les revenus autonomes (taxes, impôts et autres, pour **125,9G$**) et les transferts fédéraux (**30,6G$**). Pour ce qui est des dépenses, elles s'élèvent à **165,8 milliards de dollars** pour cette même année financière. Cela inclut une multitude de secteurs dont le nombre et la variation sont décrits par le tableau suivant (éléments à détailler surlignés) :

[7] Ce graphique indique l'estimation du ralentissement de l'évolution des dépenses fiscales à la suite de l'examen du régime fiscal du gouvernement du Québec.

[8] C'est-à-dire une situation où les revenus dépassent les dépenses.

[9] Ce montant ne considère pas les **2G$** de plus à payer qui sont consacrés au service de la dette.

TABLEAU F.17

Évolution des dépenses par portefeuille
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	TCAM[1]
Santé et Services sociaux	63 596	65 527	66 810	
Variation en %[2]	*4,3*	*3,0*	*2,0*	*3,1*
Éducation	23 016	23 517	23 996	
Variation en %[3]	*14,7*	*2,2*	*2,0*	*6,2*
Enseignement supérieur	11 081	11 311	11 275	
Variation en %[4]	*5,8*	*2,1*	*−0,3*	*2,5*
Famille	8 684	9 308	9 389	
Variation en %[5]	*−2,6*	*7,2*	*0,9*	*1,7*
Transports et Mobilité durable	7 571	7 308	8 415	
Variation en %[6]	*13,0*	*−3,5*	*15,1*	*7,9*
Emploi et Solidarité sociale	5 796	5 804	5 536	
Variation en %[7]	*1,2*	*0,1*	*−4,6*	*−1,1*
Affaires municipales et Habitation	5 146	5 623	5 290	
Variation en %[8]	*4,7*	*9,3*	*−5,9*	*2,5*
Économie, Innovation et Énergie	4 858	4 521	4 522	
Variation en %[9]	*26,8*	*−6,9*	*0,0*	*5,7*
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 435	2 436	2 743	
Variation en %[10]	*0,2*	*0,0*	*12,6*	*4,1*
Autres portefeuilles	21 223	21 347	21 935	
Variation en %[11]	*21,3*	*0,6*	*2,8*	*7,8*
Réallocation des dépenses en cours d'exercice	—	−600	—	
TOTAL	**153 406**	**156 102**	**159 911**	
Variation en %	*8,4*	*1,8*	***2,4***	***4,1***

Pour le domaine de la santé et des services sociaux, le gouvernement justifie l'atténuation de la croissance par « la fin progressive du recours à la main-d'œuvre indépendante et par le gain d'efficacité attendu de Santé Québec ». En éducation, la haute croissance de 2024-2025 (**14,7%**) est surtout expliquée par les initiatives du budget 2024-2025 et par le report de certaines dépenses de 2023-2024. Aucune explication n'est donnée pour le ralentissement prévue pour les prochaines années (**2,2%** et **2,0%**). Ensuite, en enseignement supérieur, le ralentissement n'est pas expliquée pour 2025-2026, mais les coupures **(-0,3%** représentant **36M$**) en 2026-2027 sont justifiées par la fin de l'Opération main-d'œuvre[10] où est inclut le programme de bourses Perspective Québec. Ainsi, en considérant ces mesures ainsi que le reste de l'évolution des dépenses budgétaires, nous faisons face à un ralentissement de financement de **6,6%** (8,4% à 1,8%) juste par rapport à la dernière année financière. Cela représente **10,2G$** de moins en dépenses publiques que

[10] Selon le gouvernement du Québec, cette opération est une série de mesures ciblées qui visent à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre qui touche la plupart des secteurs d'activité et des régions dans certains domaines prioritaires.

si ce ralentissement n'avait pas eu lieu (donc en gardant le 8,4% de croissance). Crucialement, il faut aussi noter que ces montants ne sont pas ajustés à l'inflation. Celle-ci est donc assumée par chaque secteur. Il est clair que le gouvernement du Québec maintient sa décision d'atteindre l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030.

GRAPHIQUE F.9

Trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire
(en milliards de dollars)

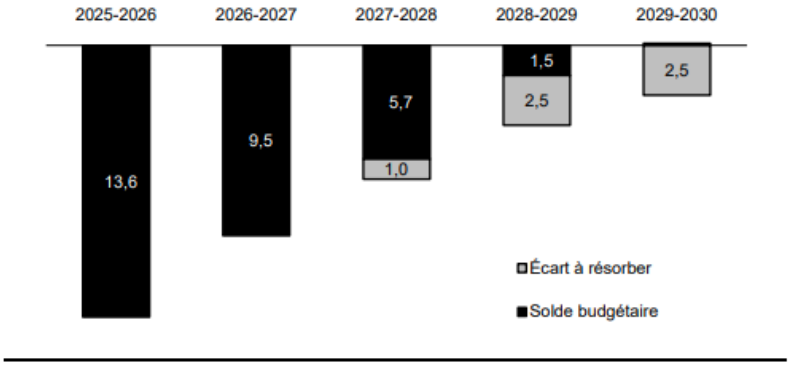

Note : Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

GRAPHIQUE F.10

Part des dépenses et des revenus dans l'économie
(en pourcentage du PIB)

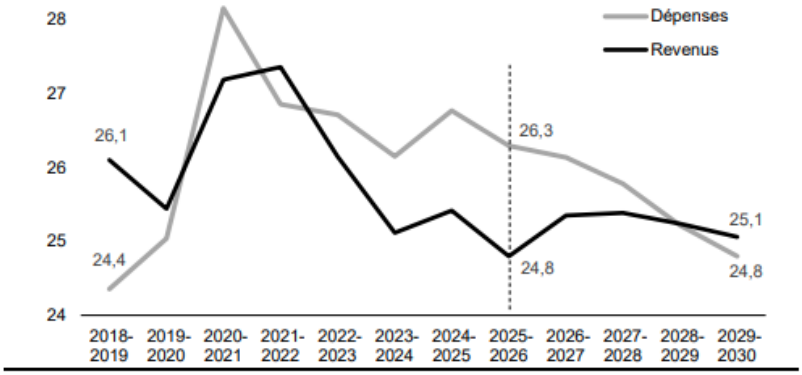

À noter

Se voulant le plus neutre possible, ce document mentionne plusieurs territoires non cédés d'Amérique du Nord dont les soi-disant Canada, Québec et États-Unis sans mentionner leur illégitimité. Notez que cela n'est <u>en aucun cas</u> une reconnaissance de leur légitimité sur le territoire en question. Ces gouvernements demeurent le résultat d'une appropriation territoriale dont le nom et la structure proviennent d'un passé colonial.

Bibliographie

Finances Québec. (2025). *POUR UN QUÉBEC FORT : PLAN BUDGÉTAIRE*. https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2526_PlanBudgetaire.pdf#

Conseil du Trésor. (2025). *PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES : 2025•2035*. *https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/6_Plan_quebecois_des_infrastructures.pdf*

Gouvernement du Québec. (30 décembre 2021). Opération main-d'œuvre. https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications/operation-maindoeuvre

Pavic C. et Fontaine A. (31 juillet 2025). Que se passe-t-il avec les tarifs douaniers américains sur les produits canadiens? *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/economie/906037/passe-il-tarifs-douaniers-americains-produits-canadiens?